Signature à Rabat d'un protocole d'accord entre Alstom et Nexans pour la création d'une société commune au Maroc

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-06-2011 22:39:38

Un protocole d'accord a été signé, mercredi à Rabat, entre les sociétés Alstom et Nexans portant création d'une société commune ayant pour objet de produire au Maroc, des faisceaux de câbles ferroviaires et des armoires électriques basse tension.

Cet accord, qui permettra également l'équipement du tramway de Casablanca et du futur TGV, a été signé par le Senior Vice Président Sourcing & Components d'Alstom Transport, Jean-Michel Geffriaud et le président-directeur général du Groupe Nexans, Frédéric Vincent, en présence de MM. Ahmed Reda Chami, ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies et Karim Ghellab, ministre de l'équipement et des transports.

La future coentreprise sera détenue à parts égales par Alstom (50 pc) qui apportera la charge de travail initiale et assurera la conception des sous-ensembles, et par Nexans (50 pc) qui pilotera leur industrialisation et leur production.

Cette nouvelle société développera, dans un premier temps, des faisceaux de câbles et des armoires électriques (sous-ensembles intégrés dans le système nerveux des trains) qui équiperont certains des matériels roulants Alstom destinés aux marchés marocain (futurs tramways et Duplex ONCF) et mondiaux.

Elle diversifiera, dans un second temps, ses activités pour satisfaire d'autres clients ferroviaires et des clients d'autres secteurs.

En termes de cet accord, la société sera créée d'ici septembre 2011. L'objectif est de démarrer son activité fin 2011 en vue d'effectuer les premières livraisons début 2012.

Le chiffre d'affaires de la société commune devrait atteindre 314,5 millions de Dirhams en 2015 et 685 millions de Dirhams vers 2018. Son effectif, qui sera recruté et formé au Maroc, devrait évoluer de 400 personnes en 2015 à 650 en 2018. La société concentrera ses fonctions (industrialisation, production, essais, logistique, financeOE) sur un site marocain actuellement à l'étude.

Cet investissement, humain et financier, s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat industriel stratégique signée par Alstom, le ministère de l'industrie et le ministère des transports en janvier 2011.

Ce projet d'investissement illustre également la participation directe d'Alstom et de Nexans, qui emploient respectivement 130 et 850 personnes au Maroc.

Intervenant à cette occasion, M. Chami a souligné que le Maroc aura non seulement un TGV mais aussi "une belle filière industrielle ferroviaire". Une collaboration similaire permettra de faire émerger

une industrie des énergies renouvelables solaire et éolienne. "L'idée est bien sûr de rendre cette démarche de contreparties industrielles systématique pour tous les grands investissements publics", a-t-il dit.

Cet investissement est le premier objectif défini dans la convention de partenariat industriel stratégique entre Alstom et le Maroc, signé en janvier 2011 devant SM le Roi Mohammed VI à Agadir et qui prévoit l'engagement actif d'Alstom au cô té du Maroc pour développer la filière ferroviaire du Royaume.

Pour sa part, M. Ghellab a souligné que l'esprit du partenariat entre Alstom et le Maroc est "beaucoup plus important que les chiffres qu'ils génèrent", ajoutant que le projet de TGV, constitue "une rupture positive du système de transport répondant ainsi à un besoin réel de déplacement".

En 2003, le nombre de passagers dans les trains atteignait 14 millions par an alors qu'aujourd'hui, il dépasse 30 millions, a-t-il fait observer, précisant qu'avec le TGV, le Maroc disposera d'un outil de développement qui a une pérennité industrielle.

De son cô té, M. Jean-Michel Geffriaud, a souligné que cette nouvelle société, qui témoigne de la volonté d'Alstom pour soutenir le développement du marché et de la filière ferroviaire au Maroc, constitue une étape supplémentaire pour favoriser l'Emergence d'un centre de compétences ferroviaires au Maroc.

Rappelant que Nexans dispose de deux usines au Maroc (Casablanca et Mohammedia), où il emploie 850 collaborateurs, M. Vincent a précisé qu'avec cette société commune, le groupe aura réalisé dans ce pays 3 investissements significatifs en 3 ans, après l'ouverture d'une usine de transformateurs en mai 2009 et d'une usine dédiée aux câbles aéronautiques en juillet 2010.

Il a indiqué que Nexans au Maroc est un acteur majeur dans le développement des activités industrielles liées au transport (automobile, aviation et ferroviaire).

Les quatorze rames commandées par le Maroc au constructeur ferroviaire français Alstom pour l'équipement de la ligne à grande vitesse Casablanca-Tanger, sont issues de la troisième génération de son TGV Duplexe (à deux niveaux) destiné à rouler jusqu'à 320 km/h sur les réseaux européens, dont une première rame vient d'être livrée à la France.

Les rames marocaines, dont la livraison est prévue en 2014, devront bénéficier des dernières évolutions en terme de confort et d'accessibilité, avec des adaptations liées aux spécificités climatiques du pays, en particulier les températures élevées, avec l'introduction d'un système d'air conditionné beaucoup plus performant et une protection contre le sable. Plus de 10 pc de la capacité totale des trains sera ainsi réservé aux personnes à mobilité réduite
MAPF